MINISTÈRE DE L’ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

**Fiche de poste**

# adjoint encadrement du chef de centre du service national universel

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Catégorie: | | | |
| Contexte du recrutement : Poste vacant Poste susceptible d’être vacant Création  Date des séjours :   * Du 13 au 25 février 2022 * Du 12 au 24 juin 2022 * Du 3 au 15 juillet 2022   Outre les dates de séjour, des journées de travail sont à prévoir pour la conception, préparation, formation, mise en place, rangement du centre et convoyage. | | | |
| Localisation administrative et géographique : | | | |
| **Centre**  **Adresse :** | **Centre de séjours selon le département d’affectation** | | |
| Fonction : Adjoint encadrement du Chef de centre du service national universel | | | |
| nombre d’agents à encadrer (à titre indicatif) : 2 à 3 cadres spécialisés (1 intendant, 1 infirmier, 1 référent sport cohésion), 1 cadre de compagnie pour 3 à 4 maisonnées, 1 tuteur par maisonnée | | | |
| Conditions particulières d’exercice : logement sur site, tenue SNU obligatoire lors du séjour, temps de repos conformément au titre du contrat d’engagement éducatif (hébergement et pension complète fournie).  Attention : la durée cumulée d’un ou plusieurs CEE conclu(s) par un même titulaire ne peut excéder 80 jours par période de 12 mois consécutifs. Si vous avez déjà effectué un contrat similaire en 2021, veuillez vérifier le nombre d’heures travaillées. | | | |
| Description de la structure : | | | |
| Le service national universel (SNU) est un projet de société qui a pour finalité de :   * affirmer les valeurs de la République pour renforcer la cohésion sociale et nationale * susciter une culture de l'engagement * prendre conscience des grands enjeux sociaux et sociétaux   Le SNU se fait sur la base du volontariat pour les jeunes de 15 à 17 ans. Il comprend un séjour de cohésion, d’une durée de deux semaines, suivi d’une mission d’intérêt général, de deux semaines également, pouvant être effectuée dans des associations, des collectivités locales, des institutions ou des organismes publics ainsi que des corps en tenue.  Le chef de centre est appuyé dans ses missionspar 2 adjoints:   * **un adjoint encadrement**, chargé de la direction et de l’animation des tuteurs et des cadres de compagnie ; * **un adjoint éducatif** qui coordonne l’ensemble des intervenants, s’assure de la cohérence du projet pédagogique avec l’ensemble des administrations, agences et associations concourantes.   Il dispose **d’une équipe de soutien du centre** composée de :   * **un intendant** chargé de la gestion quotidienne du centre * **un** **infirmier** qui assure le suivi sanitaire des jeunes et contribue à la promotion de la santé * **un** **référent sport et cohésion** qui appuie l’action des cadres de compagnie dans ces deux domaines et relaie celle de l’équipe de direction du centre. | | | |
| effectifs de la structure : (à titre indicatif) : 2 à 3 membres de direction (1 directeur et 1 à 2 adjoints), 2 à 3 cadres spécialisés (1 intendant, 1 infirmier, 1 référent sport cohésion), 1 cadre de compagnie pour 3 à 4 maisonnées, 1 tuteur par maisonnée. Le nombre de volontaires varie selon les séjours. | | | |
| Description du poste (responsabilités, missions, attributions et activités) | | | |
| Membre de l’équipe de direction du centre, l’adjoint encadrement seconde le chef de centre dans quatre domaines principaux :   1. Management de l’encadrement  * En amont du séjour, il participe au recrutement des cadres et des tuteurs et s’assure de la réalisation préalable du contrôle d’honorabilité * il dirige l’action des cadres du niveau intermédiaire en vue d’un déroulement harmonieux du séjour * par son exemple et sa présence, il appuie le chef de centre dans la mise en œuvre d’une politique éducative qui allie exigence et écoute des volontaires * il guide et accompagne les cadres de compagnie dans leur rôle d’éducateur à la fois exigeant et bienveillant vis-à-vis des volontaires ainsi que dans leurs responsabilités de management des tuteurs.  1. Respect du règlement intérieur et participation active et harmonieuse à la vie en commun  * L’adjoint encadrement s’assure de la bonne exécution du règlement intérieur pendant tout le séjour * il contribue à l’éducation à la citoyenneté et à l’apprentissage des règles de vie en commun. Il apporte une vigilance particulière aux conditions et aux règles de la mixité et de l’inclusion * il conseille les cadres de contact afin de prévenir et gérer les conflits dans le centre * en lien avec l’adjoint éducatif, il s’assure de l’assiduité et de la participation active et effective de tous les volontaires à toutes les activités.  1. Démocratie interne et développement d’un vivre-ensemble harmonieux  * L’adjoint encadrement organise la mise en pratique dans la gestion générale et dans la vie quotidienne du centre de tout ce qui relève de la cohésion de groupe, de la solidarité, de la disponibilité à servir et du vivre-ensemble. Dans ce champ, il s’appuie sur les compétences et l’expertise du référent sport et cohésion * il s’assure du bon déroulement des moments de démocratie interne et en fait le bilan tout au long du stage. Dans ce cadre, il veille à faire vivre l’engagement des jeunes au quotidien * il met en place et pilote l’ensemble des mesures qui permettent la participation des volontaires porteurs de handicap ou à besoin particulier.  1. Sécurité  * En charge de la sécurité générale, l’adjoint encadrement établit et pilote les relations avec les forces locales de sécurité et avec les services hospitaliers et de secours. Dans ce champ, il agit en relation étroite avec l’infirmier, référent sanitaire du centre * animé par la préoccupation permanente de la sécurité absolue des volontaires, en lien avec les cadres de compagnie, il organise le service des cadres de compagnie et des tuteurs de maisonnée, de jour comme de nuit. * en lien avec les cadres de compagnie, il organise et pilote les relations de l’encadrement avec les familles des volontaires * enfin, il organise les rassemblements quotidiens pour les couleurs et la cérémonie de clôture du séjour. | | | |
| **Principaux interlocuteurs** **:** | | | |
| Les autres services de la direction  Les agents du ministère  Les autres directions | | Les services déconcentrés  Les cabinets ministériels  Le secteur privé | D'autres ministères  D’autres acteurs publics  Des organismes étrangers |
| Expérience professionnelle souhaitée : Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle  Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale  Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée | | | |
| Les connaissances et compétences mises en œuvre | | | |
| Connaissances :  * Psychologie et sociologie des adolescents * Techniques de management * Méthode de gestion d’un conflit * Systèmes d’aide aux enfants en situation de handicap ou à besoin particulier * Gestion d’évènements graves   **Compétences managériales requises**   * Sens des relations humaines * Capacité au leadership et maîtrise de soi * Autorité et rayonnement * Capacité à animer des équipes * Sens de l’initiative * Expérience d’encadrement dans les armées ou dans un établissement éducatif des armées * Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) | | | |
| **REMUNERATION (à titre indicatif) : 114,90** euros de salaire journalier brut pour un maximum de 34 jours, selon les jours de présence et la participation au temps de formation. L’encadrant sera rémunéré pour un maximum de 31 jours si celui-ci a déjà participé à un séjour.  Contrat d’engagement éducatif (temps de préparation, journées de formation, séjour)  Poste ouvert aux contractuels.  Déplacements à prévoir - Permis B obligatoire | | | |
| Candidature (CV et lettre de motivation) à envoyer à l’adresse mail ci-dessous :  drajes-snu@region-academique-idf.fr  **Date de limite de dépôt des candidatures :**  **20 janvier 2022 pour la session de février 2022**  **20 avril 2022 pour les sessions de juin et juillet 2022** | | | |